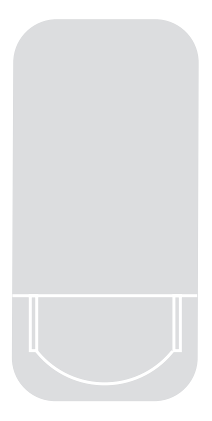
Nice HSDIM23

Home security indoor detector







EN - Installation instructions
IT - Istruzioni per l’installazione
FR - Instructions pour l’installation
ES - Instrucciones para la instalación
DE - Anleitungen für die Installation
PL - Instrukcje montaż
NL - instructies voor de installatie



RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES

- Installer le produit dans une position difficile à atteindre pour en éviter l'endommagement intentionnel.
- Ne pas installer le produit dans le voisinage de turbulences d'air froid ou chaud, où à côté d'animaux à sang chaud (**fig 1**).
- L'équipement décrit doit être installé et mis en service par des techniciens spécialisés, dans le plein respect des normes en vigueur et en veillant à ne pas réduire partiellement ou totalement le champ de vision de l'appareil.

HSDIM23 est un détecteur à infrarouge avec lentille volumétrique. Il est prédisposé pour couvrir une zone de dimensions jusqu'à 12m (27 zones sur 3 plans) et avec une ouverture angulaire de 100° ; Il dispose d'une régulation de la sensibilité, d'un type d'alarme (immédiate ou à seconde impulsion) et d'une protection contre les tentatives d'ouverture, d'arrachement et d'aveuglement. Il est adapté à l'utilisation dans des environnements intérieurs.

Tout autre usage est considéré incorrect et interdit ! Nice ne répond pas des dommages résultant d'une utilisation impropre du produit, différente de celle prévue dans ce manuel.

1 - FONCTIONNEMENT

HSDIM23 est un détecteur à infrarouge (PIR = Passive Infra-Red detector) conçu pour détecter une personne en mouvement, à l'intérieur d'une zone protégée. Pour un fonctionnement optimal il faut positionner et régler correctement le produit. L'utilisation du support orientable mod. HSA3 (accessoire en option) permet l'orientation du produit.
HSDIM23, fonctionne avec 3 piles alcalines de type AA ; il ne dispose d'aucun branchement électrique vers l'extérieur et dans le cas de détection d'intrusion, il transmet l'alarme via radio à la centrale.
Dans le produit, le révélateur d'infrarouges est toujours actif et en cas de détection d'intrusion (led rouge allumée), il transmet immédiatement le signal à la centrale par radio.
HSDIM23 dispose d'une fonction pour réduire la consommation des piles dans le cas où elles seraient utilisées pour protéger une zone plus fréquentée ; en effet, après chaque alarme l'appareil suspend son fonctionnement et reprend après 2 minutes d'absente totale de mouvements dans la zone protégée.
Si vous souhaitez vérifier le fonctionnement du HSDIM23, il suffit de mettre la centrale en essai et de le retirer de son propre support coulissant ; la fonction de blocage après une première alarme sera annulée pendant 3 minutes et le HSDIM23 transmet et visualise toutes les situations détectées, via la led **L1** (**fig 2**).
Attention ! - Quand le couvercle supérieur du HSDIM23 est retiré, le système reste en état de « TEST ».
Le détecteur dispose de protection contre l'arrachement, contre l'ouverture et contre les tentatives d'aveuglement.
HSDIM23 transmet à la centrale un signal de présence de vie toutes les 28 minutes environ ; qui est nécessaire pour la « fonction supervision » présente sur la centrale.
Le détecteur dispose également d'une fonction particulière « Alarme double » qui permet

d'envoyer deux alarmes consécutives avec deux codes radio distincts. Cette fonction particulière permet d'acquérir le capteur en mode AND et en exploitant les deux codes radio transmis. On a ainsi la possibilité de signaler une alarme seulement s'il y a eu deux relevés consécutifs en réduisant ainsi la possibilité d'alarmes impropres.
Le produit est équipé d'une protection anti-aveuglement : un obstacle placé devant la lentille de l'appareil (10-20cm) déclenche l'alarme sabotage.

Attention - La fonction anti-aveuglement n'est pas certifiée IMQ selon la norme EN50131

Attention - Pour nettoyer le produit et plus particulièrement la lentille, il faut mettre la logique de commande en fonction Test.

2 - INSTALLATION

Avertissements

• Déterminer la position et la hauteur de fixation du HSDIM23, en fonction de la zone de protection que vous souhaitez obtenir : se référer à la **fig. 3** et à la **fig.4**.
• Vérifier avec attention la forme de la zone à protéger ; en cas de doutes, avant d'effectuer la fixation définitive, il est conseillé de fixer provisoirement le produit en effectuant les essais et les éventuels réglages nécessaires.
• Grâce à l'utilisation du support pour la fixation au mur du HSDIM23, il est possible de remplacer facilement les piles en accrochant ou en décrochant le capteur de ce support. Pour le décrochage du capteur, il est nécessaire d'agir sur le levier prévu du chariot (**fig. 5**).

01. Décider la position de fixation de la patte en veillant à ce qu'elle soit bien compatible avec l'encombrement total du détecteur : il doit être possible d'atteindre le levier pour le décrochage (**fig. 5**) et il doit y avoir suffisamment de place pour pouvoir décrocher et accrocher le détecteur.

02. A - Fixation murale : effectuer deux trous pour les chevilles de fixation et un trou pour l'aimant, servant à la protection « anti-arrachement ». Puis, fixer le support avec les chevilles appropriées (**fig. 6-A**) (**fig.11**) ;
B - Fixation avec une articulation mod. HSA3 : fixer le support au mur (voir notice d'instructions) puis fixer la patte au support en suivant les indications (**fig. 6-B**). **Attention !** - En utilisant l'articulation HSA3, on perd la fonction d'auto-protection anti-vol. *Remarque : Le détecteur utilisé avec l'articulation HSA3 n'est pas certifié IMQ selon la norme EN50131.*

03. Prédisposer la centrale pour l'apprentissage du HSDIM23 (voir le manuel d'instructions de la centrale).

04. Ouvrir le logement de la pile comme indiqué **fig. 7** et arracher la languette isolante qui maintient les piles déconnectées : HSDIM23, émet deux séries de 3 bips et lance sa programmation en auto-apprentissage ; celle-ci est confirmée par un bip émis depuis la logique (3 bips indiquent que le dispositif est déjà programmé).

05. Ouvrir le détecteur comme illustré **fig. 8** et effectuer la programmation des dip switch, du pontage JP1 (**fig. 2**), en se référant au chap. 3 - Programmation ; puis, effectuer le «**Test »** de fonctionnement, consulter le paragraphe 3.1.

06. Refermer le logement et accrocher le HSDIM23 à son support de fixation (**fig. 5**).

3 - PROGRAMMATION

HSDIM23 dispose de 6 «**dip-switch », d'un pontage JP1** qui permettent de programmer

des paramètres de fonctionnement (**fig. 2**) : consulter les **Tableaux 1**, **2**.

3.1 - Procédure de programmation et « Test » de fonctionnement

01. Programmer le détecteur infrarouge avec 1 impulsion par alarme : **dip-switch 3 = OFF** (**Tableau 1**).
02. Programmer la « sensibilité » du détecteur infrarouge PIR : **dip-switch 1-2** avec la valeur minimale nécessaire (**Tableau 1**).
03. Vérifier la couverture de la zone protégée : effectuer de brefs mouvements à l'intérieur de la zone et contrôler les signalisations émises par la led **L1** (**fig. 2**). Si nécessaire, régler la valeur de la sensibilité.
04. Après avoir réglé la sensibilité, pour réduire les risques d'alarmes impropres, il est conseillé de régler le **dip-switch 3 = ON** (2 impulsions pour déclencher l'alarme).
05. Après avoir terminé la vérification de fonctionnement il est conseillé de placer le **dip-switch 4 = ON** pour éteindre la signalisation de la led **L1** (**fig. 2**) et être conformes à la certification IMQ selon la norme EN50131.
06. Mettre le **dip-switch n°5 sur ON** pour activer la fonction anti-aveuglement.
Attention ! - La fonction anti-aveuglement n'est pas certifiée IMQ selon la norme EN50131.
07. Si nécessaire, en fonction de l'extrême chaleur de l'environnement, placer le **dip switch n°6 sur ON** pour activer la compensation de température automatique.
08. Fermer le **pontage JP1** (**fig. 2**) pour activer la fonction double alarme et acquérir le capteur en AND sur lui-même.

Tableau 1 - Programmation des dip-switch

Switch	État		Fonction
1-2	**OFF**	**OFF**	Capteur infrarouge de zone sensible jusqu'à 6 m (fig. **7**)
	ON	**OFF**	Capteur infrarouge de zone sensible jusqu'à 8 m (fig. **7**)
	OFF	**ON**	Capteur infrarouge de zone sensible jusqu'à 10 m (fig. **7**)
	ON	**ON**	Capteur infrarouge de zone sensible jusqu'à 12 m (fig. **7**)
3	**OFF**		Nombre d'impulsions infrarouge par alarme = 1 (fig. **10 A**)
	ON		Nombre d'impulsions infrarouge par alarme = 2 (fig. **10 B**)
4	**OFF**		Led signalisation active
	ON		Led signalisation éteinte
5	**OFF**		Fonction anti-aveuglement désactivée
	ON		Fonction anti-aveuglement activée
6	**OFF**		Compensation température désactivée
	ON		Compensation température activée

Attention ! – Le dip-switch 4 placé sur OFF, le dip-swith 5 placé sur ON font tomber la conformité à la norme EN50131

Tableau 2 - Programmation Pontage

Pontage	État	Fonction
JP1	**OUVERT**	Signalisation d'alarme avec un seul code radio
	FERMÉ	Signalisation seconde alarme consécutive avec deuxième code radio

FR

3.2 - Signalisations

HSDIM23 est équipé d'une led (**L1 - fig. 2**) et d'un avertisseur qui émet des signalisations acoustiques. Consulter le **tableau 3**.

La signalisation de piles épuisées est donnée avec une avance de 15-30 jours par rapport à l'épuisement total. Dans tous les cas, il est préférable de les remplacer au plus vite. Quand les piles sont partiellement épuisées, la signalisation de l'alarme pourrait être compromise.

Tableau 3

LED	**Fonction**
Rouge	Alarme d'intrusion
BUZZER	**Fonction**
1 Bip	Signalisation alarme (Intrusion, sabotage)
3+3 Bips	Programmation capteur (insertion pile)
5 Bips	Signalisation piles épuisées

4 - REMPLACEMENT DES PILES

Attention ! - N'utiliser pour aucun autre motif des piles différentes du type prévu. Les piles doivent être remplacées toutes ensemble (par des piles neuves). Ne pas mélanger des piles de marque ou modèle différents. Ne pas utiliser de piles rechargeables.

Attention ! – Avant de décrocher le détecteur de la patte de support, il faut mettre la logique de commande en mode « TEST CENTRALE » pour éviter de provoquer

des signalisations de sabotage inutiles.

01. Pour décrocher le détecteur de son support, il est important d'agir sur le levier d'accrochage prévu (**fig. 5**).

02. Faire coulisser le détecteur d'environ 5 mm vers le haut puis l'éloigner de la patte de support (**fig. 5**).

03. Ouvrir le logement des piles comme illustré **fig. 7** et remplacer les piles. **Respecter la polarité indiquée.**

04. Refermer le logement et accrocher le HSDIM23 à son support de fixation (**fig. 5**).

5 - MISE AU REBUT

Mise au rebut du produit

Tous les dispositifs de ce système d'alarme font partie intégrante de l'installation et doivent être mis au rebut avec l'appareil. De même que pour les opérations d'installation, à la fin de la vie de ce produit, les opérations de mise au rebut doivent être effectuées par du personnel qualifié.

Ce produit se compose de divers matériaux : certains peuvent être recyclés, d'autres doivent être mis au rebut. Renseignez-vous sur les programmes de recyclage ou de mise au rebut, pour cette catégorie de produits, prévus par les règlements en vigueur dans votre pays.

Attention ! – Certains composants du produit peuvent contenir des substances polluantes ou dangereuses qui pourraient avoir des effets nuisibles sur l'environnement et sur la santé des personnes s'ils étaient jetés dans la nature.



Comme l'indique le symbole ci-contre, il est interdit de jeter ce produit avec les ordures ménagères.

Par conséquent, utiliser la méthode du « tri sélectif » pour la mise au rebut des composants, conformément aux prescriptions des normes en vigueur dans le pays d'utilisation ou restituer le produit au vendeur lors de l'achat d'un nouveau produit équivalent.

Attention ! – Les règlements en vigueur localement peuvent prévoir de lourdes sanctions en cas d'élimination sauvage de ces produits.

Élimination des piles et des batteries

Attention ! – Les piles et les batteries présentes dans les dispositifs qui composent le présent système d'alarme, même si elles sont épuisées, contiennent des substances polluantes, elles ne doivent donc pas être jetées avec les ordures ménagères. Il faut les mettre au rebut en adoptant les méthodes de collecte sélective prévues par les normes en vigueur dans le pays d'utilisation.

6 - CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Typologie :** détecteur volumétrique à infra-rouge (PIR) avec protection contre l'ouverture, l'arrachement et l'anti-aveuglement
- **Zone protégée :** portée maximale 12m, 27 zones sur 3 plans, couverture 100°
- **Alimentation :** 4,5V avec 3 piles 1,5V de type AA ou équivalentes
- **Courant absorbé :** 70 µA au repos - 40 mA en émission
- **Autonomie :** estimée 2 ans (avec Dip 4 = ON), avec une signalisation de pile épuisée
- **Émission radio :** communication numérique, en double fréquence « DualBand » (433 et 868 MHz) contrôlée par quartz ; dispositifs précodés en usine et gérés en auto-apprentissage
- **Portée radio :** 100 m en espace libre et en l'absence de perturbations ; environ 20 m à l'intérieur de bâtiments
- **Isolation :** classe III
- **Température de fonctionnement :** -10°C à +40°C
- **Utilisation dans des environnements de classe environnementale :** II
- **Installation :** murale
- **Indice de protection IP :** 3x
- **Dimensions (mm) :** 135 x 66 x 48
- **Poids :** 0,200Kg

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

Déclaration en accord avec la directive 1999/5/CE

Note *- Le contenu de cette déclaration correspond à ce qui a été déclaré dans le document officiel déposé au siège social de Nice S.p.A. et, en particulier, à la dernière mise à jour disponible avant l'impression de cette notice technique. Ce texte a été réadapté pour des raisons d'édition. Une copie de la déclaration originale peut être demandée à Nice S.p.a. (TV) I.*

Numéro de déclaration : 460/HSDIM23 **Révision :** 0 **Langue :** FR

FR

Le soussigné Luigi Paro en sa qualité de PDG, déclare sous son entière responsabilité que le produit :

Nom du producteur : NICE S.p.A.
Adresse : Via Pezza Alta 13, Z.I. Rustignè, 31046 Oderzo (TV) Italie
Type : Détecteur à infrarouges avec lentille volumétrique par radio
Modèles : HSDIM23
Accessoires : --

s'avère conforme aux conditions essentielles requises par l'article 3 de la Directive communautaire ci-après, pour l'usage auquel les produits sont destinés :

• Directive 1999/5/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 9 mars 1999 (transposée en droit français par le décret 2003-961 du 8 octobre 2003) concernant les équipements hertziens et les équipements terminaux de télécommunications et la reconnaissance mutuelle de leur conformité, selon les normes harmonisées suivantes :
- Protection de la santé (art. 3(1)(a)) : EN 50371:2002
- Sécurité électrique (art. 3(1)(a)) : EN 60950-1:2006+A11:2009
- Compatibilité électromagnétique (art. 3(1)(b)) : EN 301 489-1 V1.8.1:2008, EN 301 489-3 V1.4.1:2002
- Spectre radio (art. 3(2)) : EN 300 220-2 V2.1.2:2007

Conformément à la directive 1999/5/CE (annexe V), le produit résulte de classe 1 et est marqué : CE 0682

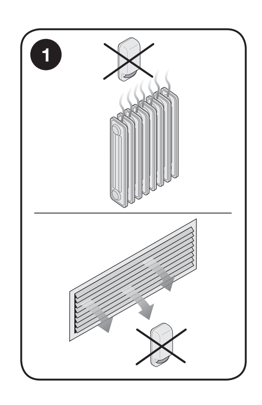
En outre, le produit s'avère conforme :
• DIRECTIVE 2004/108/CE du PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 15 décembre 2004 relative au rapprochement des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique et abrogeant la Directive 89/336/CEE, selon les normes harmonisées suivantes : EN 50130-4:1995+A1:1998+A2:2003

Organisme certificateur IMQ Systèmes de sécurité - Norme EN 50130-5 ; EN 50131-1 EN 50131-5-6 ; EN 50131-2-2 ; EN 50069-1 ; EN 60529 ; Degré de sécurité certifié : 1; Classe environnementale II

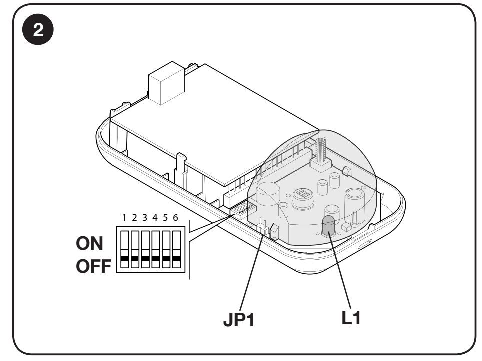
Oderzo, 23 mai 2012

Ing. Luigi Paro
(PDG)

1



2



3

100°

6
4
2
0
2
4
m 6

0 2 4 6 8 12

2
0
m 0 2 4 6 8 12

4 A

B

5

6 A

B

7

8

7

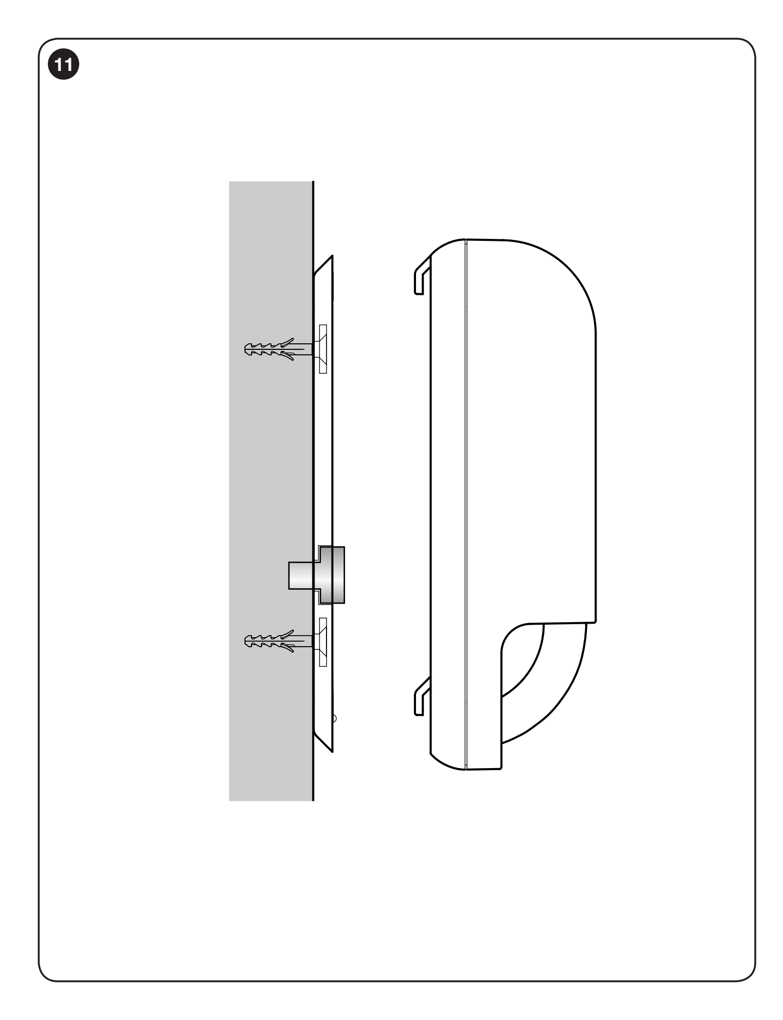
5
4
3
2
1
0
1
2
3
4
5

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

10

A

B


11

IS0179A01MM_08-04-13

Nice

Nice SpA
Oderzo TV Italia
info@niceforyou.com

www.niceforyou.com